



RÉUNION DE CONSEIL MUNICIPAL

Art. L2121.10 du code Général des Collectivités Territoriales

Le conseil municipal se réunira à **Salle du Conseil**, le **29 janvier 2024**, à **18H30**.

Affiché le 25/01/2024

ORDRE DU JOUR

Session ordinaire

- 01 - Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 18 décembre 2023
- 02 - Création d'un emploi non permanent d'adjoint technique territorial polyvalent en milieu rural pour un saisonnier aux services techniques
- 03 - Délibération autorisant Monsieur le Maire à recruter des vacataires
- 04 - Délibération portant désignation du coordonnateur communal du recensement de la population et fixant la rémunération des agents enquêteurs
- 05 - Délibération portant adhésion au pôle santé au travail du Centre de Gestion du Puy-de-Dôme
- 06 - Bâtiments communaux - Demande de subventions dans le cadre de la poste d'un dispositif de sécurité
- 07 - Demande de subvention dans le cadre du fonds vert de l'État et de la DETR afin de réaliser une seconde aire de covoiturage au Vauriat
- 08 - Voirie Communale – programme de travaux au village de Villelongue – approbation du plan de financement et demande de subvention FIC et Fonds de Concours RLV
- 09 - Demande de subvention dans le cadre du FIC et approbation du plan de financement pour la réalisation de travaux de restauration de petit patrimoine au village du Corail
- 10 - Convention de pâturage
- 11 - Information - Sortie du SIRB

Le Maire, M. Stéphane PONCÉ

